



## Adoption simple d'un majeur né en Guinée-Conakry

-----  
Par Raziel79

Couple marié, âgé de 47 et 49 ans, nous envisageons d'adopter une personne majeur étrangère née en Guinée-Conakry, faisant actuellement ses études en terminale (Il est venu en France en cherchant l'asile quand il était enfant, mais il vient d'avoir 18 ans).

Compte tenue de la suspension des adoptions internationales, y compris intrafamiliales, avec la Guinée Conakry pour les enfants mineurs... Peut-on effectué une adoption simple pour cette personne majeur ?

Merci